

Novembre
Décembre
2021

Kelou ar Vro





Un projet de territoire pour relever ensemble les nombreux défis de demain

La Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas (CCPLD) s'est engagée dans l'élaboration d'un nouveau projet de territoire afin de retenir les orientations à privilégier et les priorités à définir pour dessiner le territoire de demain (horizon 2040).

Le développement de l'emploi, la préservation de la qualité du cadre de vie avec ses défis environnementaux, la cohésion sociale, autant de défis auxquels le territoire doit apporter des réponses. Depuis plusieurs mois maintenant, les élus communautaires et municipaux, les forces vives du territoire, les acteurs économiques, associatifs, culturels, sportifs, sociaux et les contributions des habitants ont permis l'élaboration de ce projet.

Ces moments d'échanges ont permis aux élus du territoire de déterminer 17 grandes orientations prioritaires, structurées autour de 4 grands axes couvrant un large champ de domaines : Cohésion territoriale - Cohésion sociale - Développement économique - Transition écologique.

Dans un contexte de compétences de notre intercommunalité en constante évolution, vous trouverez dans notre dossier les éléments identifiés pour préparer l'avenir de notre territoire.

Feuille de route, au sein de laquelle chacun des acteurs interviendra à son échelle et dans son rôle **au service d'un développement ambitieux et durable de notre territoire**, c'est un document vivant, appelé à être amendé, enrichi, au fur et à mesure de son application.

Au-delà des compétences et des champs traditionnels d'intervention de nos collectivités, le projet de territoire entend ainsi contribuer à préparer notre passage, au 1^{er} janvier prochain, en Communauté d'Agglomération avec les nouvelles attributions que cela suppose.

Bernard Goalec, *Maire*

Sommaire

3-7

Vie municipale

Cahier
des associations

8-11

12

Vie quotidienne

CCPLD :
Le projet de territoire

13-15

16

Ça nous intéresse :
**La recette de bûche
de Noël facile
par Le Trio Créatif**

Agence postale (dans le hall de la Mairie) :
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45
Tél. : 02 98 20 84 06
Les lettres recommandées et les colis peuvent être retirés en mairie aux heures d'ouverture.

Facebook mairie



Instagram mairie



QRcode mairie



BIBLIOTHÈQUE

Le Mois du film documentaire

Novembre est le Mois du Documentaire ! Cette année à nouveau, la bibliothèque de Plouédern participe à cet événement national dont le but est de faire découvrir, à tous, le cinéma documentaire.



Projection du film :

Aelia, la souris des moissons
de Jean-Yves Collet (2020/52 min)
Samedi 27 novembre à 16 h 30
dans la salle du conseil de la Mairie.



Ce film raconte les aventures extraordinaires d'Aelia, une adorable souris des moissons, le plus petit rongeur d'Europe, capturée un beau matin dans son marais de roseaux de Kervijen, en Bretagne, au bord de l'Océan Atlantique. Elle va alors rejoindre, pendant près de deux mois, un élevage destiné à reproduire et à protéger l'espèce, avant d'être libérée dans une prairie en agriculture biologique.

À l'échelle du minuscule, un conte animalier écologique et humoristique.

Ce film est adapté au jeune public à partir de 6 ans. La projection aura lieu en présence de Béatrice Neveu qui a participé au film et sera suivie d'un échange qui donnera l'occasion de découvrir les secrets de tournage d'un documentaire animalier !

Gratuit, inscription obligatoire par mail : bibliotheque.plouedern@gmail.com ou directement à la bibliothèque pendant les permanences.

Pour Noël, décore ta bibliothèque

Tous les enfants sont invités à déposer une décoration "fait main" pour orner le sapin de la bibliothèque : origami, pâte à sel, boule décorée... Toutes les créations sont les bienvenues et doivent pouvoir être accrochées aux branches du sapin. A déposer avant le 1^{er} décembre à la bibliothèque (pendant les permanences).



Atelier broderie couture pour les enfants de 6 à 11 ans : **mercredi 3 novembre de 14 h à 16 h**, animé par l'association Sevenadur D'an Oll. Inscription obligatoire.

Conte de Noël

Monique Castel et Serge Brard présenteront «**Du gris à la couleur**», un spectacle familial qui allie musique, théâtre, marionnettes, danse ; **samedi 11 décembre à 16 h 30** à la bibliothèque, durée : 45 minutes – Inscription obligatoire.



BIBLIOTHÈQUE DU FINISTÈRE



Les Ressources Numériques de la Bibliothèque du Finistère

Connaissez-vous les ressources numériques de la Bibliothèque du Finistère ?

Voici un petit rappel concernant ce service proposé par le Département à tous les abonnés de la bibliothèque : il s'agit d'un ensemble d'abonnements à des ressources en ligne, dans des domaines très variés : cinéma, livres

numériques, presse, culture bretonne, autoformation et découverte, musique, albums interactifs, jeux et activités pour enfants...

Ainsi, depuis chez vous, sur votre tablette ou ordinateur, vous pouvez regarder des films, lire des livres ou vos revues préférées, écouter de la musique, apprendre une nouvelle langue ou à jouer de la guitare...

Il y en a pour tous les goûts et le service est gratuit pour tous les abonnés de la bibliothèque.

Pour l'inscription :

Rendez-vous sur le portail de la Bibliothèque du Finistère : biblio.finistere.fr

Cliquez sur « Connexion »

Puis sur « Inscription aux ressources numériques »

Remplissez le formulaire d'inscription en ligne

Et le message suivant s'affiche :

« Votre inscription a été enregistrée. Votre bibliothèque va confirmer votre inscription très prochainement ».

De notre côté, nous validons votre demande après avoir vérifié votre inscription à la bibliothèque.

Une difficulté ou une question ? N'hésitez pas à passer à la bibliothèque aux heures de permanence ou appelez le 02 98 20 90 71.

CARREFOUR DES ASSOCIATIONS

12 associations ont répondu présentes au carrefour des associations le samedi 4 septembre. Diverses activités étaient proposées, manuelles, culturelles ou sportives. Il y en avait pour tous les goûts. Ce moment de convivialité, enfin retrouvé, a été fortement apprécié de tous.



CCAS

En 2020, en raison du contexte sanitaire, le CCAS de Plouédern n'a pas pu offrir son traditionnel repas aux personnes de plus de 70 ans de la commune. Aussi, le CCAS de Plouédern a le plaisir aujourd'hui de vous annoncer que **le repas des aînés aura bien lieu, cette année, le samedi 6 novembre à 12 h à la salle Steredenn**. La livraison des colis de Noël au domicile des personnes de plus de 80 ans qui ne peuvent pas se rendre au repas des aînés va également pouvoir se dérouler comme les années précédentes, au mois de décembre. Quelle bonne nouvelle !

ENTRETIEN DES HAIES ET DES TALUS

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 1,80 m, voire moins, là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.

Merci de respecter cette règle pour le bien-être et la sécurité de tous !



PLANNING DU PASSAGE DE LA BALAYEUSE

La balayeuse passera sur les secteurs de Kergoat, du Bourg, de Pont ar Bled et de Kerhamon les jeudis 18 novembre et 16 décembre.

Il vous est demandé de bien vouloir stationner vos véhicules hors chaussée en privilégiant le stationnement à l'intérieur de vos propriétés.

DÉJECTIONS CANINES, LES CROTTES, C'EST DANS LES SACS !!... DISPONIBLES EN MAIRIE

La mairie met à disposition gratuitement des petits sacs en plastique. **Un distributeur de sacs sera prochainement installé au terrain de foot**. Les propriétaires n'ont plus aucune raison à invoquer pour ne pas ramasser les déjections de leur animal.



REPRISE DE L'ACTIVITÉ GYMNASTIQUE DOUCE AMADEUS

Amadeus Aide et Soins reprend ses ateliers de gymnastique douce à l'ALSH à partir du vendredi 12 novembre de 15 h 30 à 16 h 30 sur une période de 20 semaines. Contact et inscriptions : Amadeus, tél. : 02 98 21 06 72. Pass sanitaire obligatoire.

PERMANENCE DES ÉLUS

Bernard GOALEC, Maire,
le samedi matin de 10 h à 12 h
et sur rendez-vous

- **Michèle CASU, Adjointe au Maire,**
« **Cadre de vie – Culture et Numérique** »
Le mercredi de 15 h à 17 h et sur rendez-vous
- **Pascal QUÉDEC, Adjoint au Maire,**
« **Vie associative – Agriculture** »
Le samedi de 10 h à 12 h et sur rendez-vous
- **Florence MAREC-PRIGENT, Adjointe au Maire,**
« **Urbanisme** »
Le samedi de 10 h à 12 h et sur rendez-vous
- **Mickaël NÉDÉLEC, Adjoint au Maire,**
« **Équipements – Voirie-Bâtiments – Sécurité** »
Le vendredi de 15 h 30 à 17 h et sur rendez-vous
- **Carine NOWAK, Adjointe au Maire,**
« **Action sociale – Enfance – Jeunesse – Aînés** »
Le mercredi de 14 h à 17 h et sur rendez-vous
- **Nathalie TOURBOT, Conseillère municipale déléguée à la communication,**
Sur rendez-vous

Correspondants presse :

Le Télégramme :
Laurence DUBEAU
06 89 68 15 29
dubeau.laurence@gmail.com

Ouest France : Martine MEUDEC - 06 32 75 90 36
martine.meudec-senant@hotmail.com

« Pour faire paraître une annonce de manifestation ou de réunion sur Ouest France en décidant de la date à laquelle vous souhaitez la voir paraître, pensez à vous connecter sur www.infocale.fr : vous saisissez votre information et la date de parution, c'est gratuit ».

ALSH

« TOUT UN MONDE » était le thème de cet été à Ti Ar Vugale : des korrigans, aux princesses, en passant par les super-héros et les cowboys. Des sorties et événements ont été mis en place comme chaque année. On a profité de l'environnement proche pour nos activités : bibliothèque, festival Kann Al Loar à Landerneau, sorties vélo, salle de sport. C'est plus de 270 enfants qui sont venus au moins une fois au cours de l'été. En parallèle, 51 enfants ont découvert la joie des séjours de vacances à Saint Thois et à Santec. De plus, des veillées étaient organisées pour profiter des soirées estivales.

L'un des gros événements de l'été était la venue d'un taureau mécanique et d'une structure gonflable : Plouédern était alors transformé en Western !



VOS DROITS ET VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Renseignements : service-public.fr
ou demarches.interieur.gouv.fr ou finistere.gouv.fr
ou par téléphone au 3939 Allo Service Public
(de lundi à vendredi 8 h-20 h, samedi 8 h 30-18 h)

Télé-procédures obligatoires pour les démarches suivantes :

- **Permis de conduire :**
permisdeconduire.ants.gouv.fr
- **Certificat d'immatriculation de véhicule :**
immatriculation.ants.gouv.fr
- **Carte nationale d'identité - Passeport (délivrance, renouvellement, perte, changement d'adresse, d'état civil...) :**
Après avoir complété la pré-demande sur le site dédié (predemande-cni.ants.gouv.fr ou passeport.ants.gouv.fr), se présenter, sur rendez-vous, auprès d'une Mairie équipée du dispositif spécifique TES (Titres Electroniques Sécurisés), comme celle de Landerneau.

Tél. : 02 98 85 43 00

Information complète sur le site internet de la ville : www.ville-landerneau.fr, ou Lesneven, Landivisiau, Guipavas, Plabennec, Plougastel-Daoulas, etc.

LISTE ÉLECTORALE

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Vous pouvez vous inscrire :

- soit en vous rendant à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile,
- soit par courrier en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription, cerfa 12669 * 02, téléchargeable sur internet, ainsi qu'une photocopie d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile,
- soit par internet en utilisant le télé service proposé par service-public.fr

CAFÉ DES AIDANTS

Le « Café des aidants » permet aux personnes qui aident un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge, de se retrouver.

Le principe ? Autour d'un café animé par des professionnels du CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique), venez échanger de votre expérience avec d'autres aidants.

Accès gratuit et soumis au pass sanitaire.

Cette rencontre se fera dans le respect des gestes barrières, c'est pourquoi le port du masque est obligatoire.

Jeudi 4 novembre de 14 h à 16 h : Dire la vérité à la personne que l'on aide

Jeudi 2 décembre de 14 h à 16 h : Le droit au répit

La Cimenterie - 1^{er} étage - 12 rue Saint-Ernel
29800 LANDERNEAU
Contact : CLIC Pays de Landerneau-Daoulas
Téléphone : 02 98 85 99 08

AVIS AUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

RECENSEMENT DES JEUNES

RCO : Recensement Citoyen Obligatoire

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés aux mois de novembre et décembre 2005. Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et pendant un délai d'un mois à compter de ce jour. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille des parents et de leur carte d'identité.

NOUVEAUTÉ

De nouvelles toilettes publiques sont installées à proximité de la mairie, proche de la boîte postale.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL de PLOUÉDERN du 12 octobre 2021

L'an deux mille vingt et un, le douze octobre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUÉDERN, dûment convoqué le quatre octobre, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Bernard GOALEC, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice 21 - présents : 19 - votants : 19.

Présents : MM et Mmes : GOALEC, CASU, QUÉDEC, MAREC-PRIGENT, NÉDÉLEC, NOWAK, TOURBOT, SÉNÉ, MINGANT, CORRE, PÉRON, GARAUULT, BROCHAIN, VIGOUROUX, CUEFF, LE CHENADEC, STERN, TANGUY, BLONS.

Absents et excusés : M. AVETAND et Mme MAUBIAN.

Secrétaire de séance : Mme Christine CORRE.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du conseil municipal du 15 juin 2021
2. Rapport d'activité de la CCPLD
3. CCPLD : pacte de gouvernance
4. CCPLD : transfert de compétences
5. CCPLD : transformation en communauté d'agglomération
6. Décision modificative N°1
7. Participation financière aux écoles de Ploudaniel
8. Mise en place du RIFSEEP
9. Projet de logements sociaux et d'un local commercial place de la mairie
10. Mise à jour de l'inventaire des zones humides
11. Circuit des Roches Blanches : conventions de passage et inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée
12. Remplacement d'Arnaud COULIER dans ses différentes fonctions
13. Questions diverses.

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2021

Le procès-verbal du conseil municipal du 15 juin 2021 est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA CCPLD

M. Bernard GOALEC, Maire, présente le rapport d'activité de la CCPLD pour l'année 2020 aux membres du Conseil Municipal.

CCPLD : PACTE DE GOUVERNANCE

M. Bernard GOALEC, Maire, rappelle que le conseil de Communauté du 9 avril 2021 a décidé d'établir un pacte de gouvernance. Ce pacte constitue un instrument d'organisation de la vie institutionnelle de l'intercommunalité et du processus décisionnel, avec pour objectif d'associer les élus communautaires et municipaux. Il est le volet institutionnel et organisationnel du projet de territoire, permettant sa mise en œuvre de manière efficace et collective.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, approuve le pacte de gouvernance.

CCPLD : TRANSFERT DE COMPÉTENCES

M. Bernard GOALEC, Maire, rappelle que lors du conseil de Communauté du 17 septembre dernier, la CCPLD a engagé sa transformation en communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2022. Le conseil municipal est sollicité pour émettre un avis sur les transferts et modifications de compétences nécessaires à cette transformation : aménagement de l'espace communautaire, équilibre social de l'habitat, politique de la ville, accueil des gens du voyage, gestion des eaux pluviales urbaines, protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie et animation et promotion des activités sportives au sein des équipements sportifs d'intérêt communautaire

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, approuve l'ensemble des transferts et modifications de compétences listés ci-dessus.

CCPLD : TRANSFORMATION EN COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

La CCPLD projette de se transformer en communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2022. La CCPLD pourrait remplir, au 1^{er} janvier 2022, les conditions nécessaires pour une transformation en communauté d'agglomération :

- du fait des transferts de compétences initiés par le conseil de Communauté du 17 septembre et en cours d'approbation par les 22 communes du territoire ;
- elle remplit les conditions de création d'une communauté d'agglomération tenant aux seuils de population.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, approuve la transformation de la communauté de communes en communauté d'agglomération ainsi que sa modification des statuts.

DECISION MODIFICATIVE N°1

M. Bernard GOALEC, Maire, présente aux membres du conseil municipal la décision modificative validée par la Trésorerie de Landerneau.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, approuve la décision modificative du budget présentée.

PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX ÉCOLES DE PLOUDANIEL

M. Bernard GOALEC, Maire, rappelle aux membres du conseil municipal les modalités de participation financière aux frais de scolarité pour les élèves scolarisés en dehors de la commune. M. le Maire expose également la situation avec Ploudaniel qui participe également aux frais de scolarité de l'école Sainte-Anne sur son territoire pour l'ensemble des élèves qui y sont scolarisés, tout comme le fait la commune de Plouédern pour ceux de l'école Saint-Edern.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, fixe comme ci-dessous les modalités de participation financière aux écoles de Ploudaniel :

- Plouédern versera une participation financière pour les enfants de son territoire scolarisés à l'école Jean Monnet selon le coût moyen communiqué chaque année par Ploudaniel ;
- Plouédern reversera directement à la commune de Ploudaniel, pour ses enfants scolarisés à l'école Sainte-Anne, une participation financière équivalente à celle versée par la commune de Ploudaniel pour ses élèves scolarisés à l'extérieur ;
- Ploudaniel reversera directement à la commune de Plouédern, pour ses enfants scolarisés à l'école Saint-Edern, une participation financière équivalente.

MISE EN PLACE DU RIFSEEP (RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJÉTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL)

M. Bernard GOALEC, Maire, expose aux membres du Conseil Municipal les résultats de la réflexion engagée visant à refondre le régime indemnitaire des agents concernés et à instaurer le RIFSEEP, pour prendre en compte la

place dans l'organigramme et reconnaître les spécificités de certains postes et susciter l'engagement des collaborateurs.

LE CONSEIL MUNICIPAL, par vote à l'unanimité, décide de mettre en place ce nouveau régime indemnitaire au 1^{er} janvier 2022 et de supprimer l'ancien.

PROJET DE LOGEMENTS SOCIAUX ET D'UN LOCAL COMMERCIAL PLACE DE LA MAIRIE

M. Bernard GOALEC, Maire, rappelle aux membres du conseil municipal le projet de logements sociaux et d'un local commercial en lieu et place de l'ancien « studio 211 ». Afin de poursuivre ce partenariat, il expose les deux conventions qui sont proposées par Finistère Habitat afin de concrétiser ce projet :

- Une convention de rétrocession qui garantit, à Finistère Habitat, la rétrocession à la commune des abords du bâtiment qui ne seront pas construits ;
- Une convention de transfert de maîtrise d'ouvrage pour le local commercial que la commune s'engage à acquérir, une fois les travaux terminés.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, autorise le Maire à signer les deux conventions exposées ci-dessus.

MISE À JOUR DE L'INVENTAIRE COMMUNAL DES ZONES HUMIDES

Mme Florence MAREC-PRIGENT, Adjointe au Maire, informe le conseil municipal que le Syndicat de bassin de l'Elorn, dans son compte rendu du 21/06/2021, propose une actualisation de l'inventaire au lieu-dit Prat Creis.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, approuve l'actualisation de l'inventaire des zones humides sur la commune de Plouédern.

CIRCUIT DES ROCHES BLANCHES :

Mme Michèle CASU, Adjointe au Maire, expose au conseil municipal le projet de circuit des Roches Blanches qui

empruntera une partie du tracé du sentier de l'Elorn. La commune souhaite également classer ce circuit de randonnée pédestre au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR) afin de garantir la qualité, la sécurité et la continuité de l'itinéraire. En effet, cette inscription permet à l'itinéraire de bénéficier des assurances du Département du Finistère (qui protègent le propriétaire privé et le randonneur en cas d'accident), de pérenniser et d'homogénéiser le balisage.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, approuve le tracé, la demande d'inscription au PDIPR du « circuit des Roches Blanches » et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'avancée du dossier ainsi qu'à faire les demandes de subventions auprès du Département et de la CCPLD.

REPLACEMENT D'ARNAUD COULIER

M. Bernard GOALEC rappelle que suite à la démission de M. Arnaud COULIER, il convient de le remplacer dans certaines de ces fonctions de membre du CCAS, suppléant au sein de la commission liste électorale et correspondant défense.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, à désigner les représentants suivants :

- Mme Céline TANGUY comme membre du CCAS,
- Mme Nathalie TOURBOT comme suppléante au sein de la commission liste électorale,
- Mme Christine CORRE comme correspondante défense.

QUESTIONS DIVERSES

- Schéma directeur pour l'aménagement du bourg
- Pistes cyclables sur la RD29 :
- Travaux tronçon N°1 : Camblanc / Runhuel
- Esquisses tronçon N°2 : Runhuel / Landerneau
- Correspondant numérique
- Calendrier des événements de fin d'année

Infos pratiques

ÉTAT CIVIL

Naissances

- Eloïse BILLANT, 2 rue Pléione
- Alix RIVOALLON, 2 lieu-dit Kéruguel
- Liam LEOSTIC, 49 rue de l'Eglise
- Jules SALAUN, 3 lieu-dit Kérolland
- Malône HABASQUE, 10 lieu-dit Kerloret
- Élios GÉGOT, 7 rue Polaris
- Arthur LE DAMANY, 1 bis lieu-dit Coat Lespel Bihan
- Lara TOURY, 3 impasse Ar Vugale
- Naël DANTEC ANDRÉ, 10 rue Polaris
- Mathis LE JEUNE, 6 rue des Prés

Décès

- André KEROUANTON, 3 lotissement de Kéranfloc'h, 83 ans

Mariages

- M. Alexandre TORRIJOS et Mme Marie TINCHON, 23 rue des Roches Blanches
- M. Jean-Jacques BOUCHER et Mme Laurence GARO, 27 lotissement La Fontaine
- M. Romain LEON et Mme Elodie QUIVIGER, 7 rue de l'Eglise

URBANISME

Permis de construire accordés

- M. HABASQUE Erwan et Mme CABON Lénaïg : construction d'un garage, 10 lieu-dit Kerloret
- M. VALADE Kévin : construction d'une maison individuelle, 6 rue Mérez
- M. GOUEZ Michel et Mme UGUEN Lydie : construction d'une maison individuelle, 18 bis lieu-dit Beg Avel
- Mme LEOST Christine : construction d'un hangar agricole, 2 lieu-dit Kergosiant
- M. LEOST Alain : démolition d'un hangar et construction d'un garage, 1 rue de l'Eglise

PERMIS DE CONSTRUIRE ET DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Tout projet d'aménagement, rénovation ou construction qui implique une modification de l'aspect extérieur de l'habitation (ravalement, menuiseries...) ou de la propriété (clôture, portail, abris, haies...) doit faire l'objet d'une déclaration en mairie. Le service Urbanisme vous informera sur les formalités à accomplir en fonction de la nature du projet : permis de construire ou simple déclaration préalable en Mairie.

Tennis Club de Plouédern

La nouvelle saison de Tennis à Plouédern est lancée. Après une intersaison marquée par le passage de flambeau à la présidence du club, Mickaël Bonnet et Ronan Richard poursuivent la mission jusqu'alors parfaitement menée par Yann Précourt. Le top départ de la nouvelle saison a été donné à l'occasion du carrefour des associations.

Grâce à ce forum et aux animations réalisées au printemps, de nouvelles inscriptions ont été recueillies, notamment chez les jeunes. Un plaisir pour nos deux enseignants diplômés, Christophe Queau, fidèle au poste et Sébastien Texeraud, nouvel arrivant, qui met déjà ses compétences au service des plus jeunes.

Outre la pratique loisir et les cours, la compétition a repris.

Ainsi, le club a pu inscrire quatre équipes seniors plus Messieurs (deux en +35, une en +45 et une en +65) ainsi qu'une équipe +35 ans chez les femmes, une première !

Quant aux championnats par équipes seniors dont le début est fixé en novembre, deux équipes féminines et quatre équipes masculines défendent les couleurs du club, elles ont toutes la même ambition : donner le meilleur d'elles-mêmes sans jamais sacrifier le plaisir du jeu !

En loisir comme en compétition, notre seul mot d'ordre est de faire vivre la passion de la balle jaune au plus grand nombre !

De nouveaux projets viendront œuvrer à un tel objectif. A suivre...

Contact : tcplouedern@fft.fr

UNC

Cérémonie du 11 novembre.

11 h : rassemblement à la mairie - levée des couleurs,
11 h 15 : cérémonie devant le monument aux morts,
A l'issue, vin d'honneur offert et servi à la salle Neptune.

Repas annuel :

- le 11 novembre à 12 h 30 à l'espace STEREDENN, salle Neptune.

Date limite d'inscription le 6 novembre auprès de :

Yvon Marzin tel 02 98 85 14 32

Georges GUILLOU tel 02 98 85 20 14.

Assemblée générale ordinaire :

- le samedi 11 décembre à 10 h, salle Orion.

Trou de Mémoire

Les activités reprennent, cette année, Eric, Jacky et Sarah accueillent 2 groupes de jeunes **le mercredi à 17 h 30 et à 18 h 30**, salle Sirius. Lors de leur représentation sur les planches de Plouédern (date à déterminer), nous comptons sur vos encouragements.

La troupe des adultes se retrouve également le mercredi à 20 h 30 à la salle Neptune. Nous vous annonçons que les premières représentations seront les 5 et 6 mars 2022. Nous avons hâte de vous retrouver, de vous faire rire et sourire.

Mam'Stergann

La Maison d'Assistantes Maternelles a cherché un thème original avant Noël.

Une foire aux jouets et jeux se tiendra **le dimanche 7 novembre** à la salle Steredenn de 9 h à 17 h, suivie d'une tombola. Vous pourrez y trouver des jeux pour tous les âges et de tous types. Cela peut être l'occasion de vider les placards et d'anticiper les cadeaux.

Le tirage de la tombola aura lieu à 16 h 30 et de nombreux lots vous attendent (dont une traversée vers les îles bretonnes, des places pour des parcs zoologiques et parcs d'attractions, des coffrets, etc.) Vous pourrez trouver des billets directement sur place.

Les bénéfices de cette manifestation serviront essentiellement à financer l'ameublement adapté aux bébés et aux enfants porteurs de handicap accueillis, pour les futurs locaux dont la construction démarrera prochainement. Ces meubles et matériaux seront réalisés en partenariat avec le Lycée de l'Elorn.

Contact : mam.stergann@gmail.com / 07 82 99 29 64



Thai Boxing

Le muay thaï qui signifie boxe libre est un art martial très ancien composé de 8 armes que sont les poings, les coudes, les genoux et les tibias.

Sport efficace et complet, il permet d'entretenir et/ou de développer l'ensemble des qualités physiques et mentales indispensables à la confiance en soi et au respect de la vie.

Le thaï boxing club de l'Elorn entame sa 5^e saison, avec pour principal objectif pour ce sport dit individuel, l'apprentissage de l'ensemble des techniques dans une bonne ambiance collective.

À partir de 14 ans.

Renseignements : 06 51 81 69 90



Amicale de Loisirs

Notre assemblée générale s'est déroulée le 11 septembre dans une bonne ambiance. Nous sommes satisfaits d'avoir retrouvé nos adhérents et tenons à remercier Bernard Goalec et Pascal Quédec de leur présence. Nos activités reprennent et, à partir du 14 octobre, se dérouleront des challenges de dominos et pétanque. Nous avons sensiblement autant de participants pour les jeux, la marche, les repas et sorties. Nous tenons à remercier les membres du conseil d'administration ainsi que tous les bénévoles pour l'organisation de nos activités. Les adhérents qui souhaitent faire partie du conseil d'administration peuvent nous contacter auprès de :

Marie-Pierre Abjean : tél. 02 98 21 42 04
Marie-Renée Castrec : tél. 02 98 85 33 42
André Marrec : tél. 02 98 21 63 41

Amicale Cyclotouriste Plouédern

Le dimanche 29 août se déroulaient deux courses FSGT à Landivisiau, organisées par la Landivisienne Cycliste.

En catégorie 4/5, un de nos licenciés, Nicolas Sergent, a tout simplement raflé la mise ; très beau final de sa part. Sur 44 engagés, il décroche la 1^{re} place, encouragé pour la circonstance par quelques supporters du club venus en famille.

Et catégorie 1/2/3, à noter les belles prestations de nos juniors, Antoine Saout et Clément Paugam, qui terminent respectivement à la 8^e et 10^e place de leur course. Félicitations et encouragements soutenus du club à nos coureurs Nicolas, Antoine, Clément, Yohann et Gabriel pour leur participation...

L'assemblée générale se tiendra
à la salle multi-activités
le samedi 27 novembre à 18 h.

Le samedi 4 décembre,
nous participerons au Téléthon 2021
à la salle Steredenn.

Nos circuits sont consultables sur le site :
www.acplouedernroute.sitew.fr



Comité des Fêtes

L'association vous invite à son assemblée générale qui se tiendra **le vendredi 10 décembre à 18 h** à la salle Orion.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- Mercredi 3 novembre :
Atelier broderie couture,
animé par Sevenadur D'an Oll, salle de la bibliothèque
 - Samedi 6 novembre :
Collecte de journaux,
portail de l'école maternelle, organisée par l'APEL de l'école St Edern
 - **Repas des aînés,**
organisé par le CCAS et la Mairie, salle Steredenn
 - Dimanche 7 novembre :
Foire aux jouets,
organisée par Mam'Stergann, salle Steredenn
 - Jeudi 11 novembre :
Commémoration du 11 novembre
 - Dimanche 14 novembre :
Repas Kig Ha Farz,
organisé par le Secours Catholique, salle Steredenn
 - Samedi 20 novembre :
Fest Noz,
organisé par Diatonik, salle Steredenn
 - **Compétition de district,**
organisé par le club de GRS, salle des sports
 - Samedi 27 novembre :
Projection du Film « Aelia »,
organisée par la bibliothèque, salle du Conseil à la Mairie
- **Samedi 4 décembre :**
Téléthon,
organisé par la Mairie, salles Steredenn et des sports
- **Collecte de journaux,**
portail de l'école maternelle, organisée par l'APEL de l'école St Edern
 - Samedi 11 décembre :
Soirée ciné et échanges sur la permaculture,
organisée par Jardin'Edern, salle Neptune
 - Samedi 11 décembre à 16 h 30 :
Conte de Noël,
organisé par la bibliothèque, salle de la bibliothèque
 - Samedi 22 janvier :
Repas crêpes,
organisé par l'APEL de l'école St Edern, salle Steredenn

Les Babychoux

L'association d'assistantes maternelles LES BABY-CHOUX a voté sa dissolution en assemblée générale extraordinaire le 14 octobre 2021.

Cette décision découle de l'absence de volontaires pour la présider et gérer ses comptes. Le solde bancaire a été partagé en quatre dons d'environ 500 € chacun à RPE de Plouédern, l'ALSH de Plouédern, Rêve de Clown pour l'hôpital Morvan de Brest ainsi que pour le Téléthon. Ce n'est donc pas une décision au regard d'un manque de finances mais d'un manque d'investissement humain.

Association à l'honneur

LE TRI PORTEUR



Utopie

Et si on rêvait d'un monde dans lequel il n'y aurait plus de déchets ? Et si on rêvait d'un monde où acheter de seconde main serait la norme ? Un monde où on arrêterait de consommer des ressources pour fabriquer des produits qui pourtant existent déjà ? C'est, un peu, le pari fou qu'a fait une poignée de bonnes volontés il y a 14 ans en créant l'association Le Tri Porteur. Et à priori, on n'aurait pas misé sur l'ampleur que prendrait le projet ! Avec aujourd'hui plus de 80 bénévoles, 3 salariés, presque 3000 m², plus de 200 tonnes d'objets collectés à l'année et des projets plein les têtes, le pari a été pulvérisé !

Lien social

« J'avais envie, pour ma retraite, de faire partie d'une association où se mêlerait convivialité, liberté d'engagement, lien social et aussi lutte contre une société de consommation en participant à la revalorisation d'objets. »

Nicole, bénévole Tableaux-Cadres-DVD, depuis 2017.

Pour qui, pour quoi ?

Mais qu'est-ce que Le Tri Porteur ? Le Tri Porteur, association Loi 1901, est une recyclerie, c'est-à-dire une structure de l'économie sociale et solidaire qui contribue à la réduction des déchets en offrant une seconde vie aux objets. Comme toute recyclerie, elle met en œuvre 4 actions principales :

- la collecte
- la valorisation d'objets
- la revente à prix modiques dans une boutique de réemploi
- la sensibilisation à l'environnement.

Contrairement à ce que certains pensent encore, la recyclerie n'est pas un lieu réservé aux foyers à revenus modestes, mais un lieu ouvert à tous, sans condition.

Humanité

« En voulant m'impliquer et me sentir utile auprès d'une association, j'ai trouvé au Tri Porteur une association aux valeurs humanistes qui se préoccupe des questions environnementales. L'accueil des bénévoles y est impeccable, l'ambiance est chaleureuse. Les initiatives sont encouragées, les projets sont nombreux. Le Tri Porteur est un modèle de fonctionnement démocratique. »

Marie, bénévole Bouquinerie depuis 2020.



Le Tri Porteur, c'est aussi :

- une commission sociale qui a aidé 42 personnes en 2020 + 7 associations soutenues en 2020
- l'accueil de bénévoles tout au long de l'année
- la création de 3 postes salariés en 3 ans
- l'accueil de groupes (scolaires, jeunes adultes handicapés...)
- l'accueil de stagiaires
- des partenariats locaux : Ti Jouets, Abi 29, Roul'Âge, Picoti Picota...
- Et bientôt : accueil de jeunes en service civique, travaux de réaménagement, ateliers et séances de sensibilisation...



Solidarité

Grâce aux donateurs solidaires, ce sont des milliers d'objets à qui on évite la déchetterie. C'est d'ailleurs pour ça qu'on aime dire qu'au Tri Porteur « on trouve tout, même ce qu'on ne cherche pas ! ».

La recyclerie est une vraie caverne d'Ali Baba : vêtements, meubles, jouets, livres, déco, vaisselle, vélos, outillage, hifi, informatique, antiquités, puériculture... On y trouve tout ce dont on a besoin !

Grâce à nos donateurs, ce sont aussi des meubles et de l'électroménager qui sont redistribués à plusieurs dizaines de foyers dans le besoin.

Le Tri Porteur a aussi à cœur de faire rayonner la solidarité, en faisant chaque année, plusieurs dons matériels et monétaires à des associations porteuses de projets solidaires, inclusifs.

« C'est avec plaisir et engouement que j'interviens au Tri Porteur. J'y retrouve les valeurs du travail d'équipe où nous partageons nos passions, nos savoirs. J'ai appris beaucoup sur le recyclage et j'y suis encore plus sensibilisée aujourd'hui. C'est une grande et belle chaîne qui se crée. Quoi de plus motivant que de donner de notre temps pour qu'une partie de la recette soit redistribuée aux associations et aux personnes défavorisées ! Et l'histoire n'est pas terminée. »

Monique, bénévole Déco-Bijoux, depuis 2021.



Des projets plein la tête

Le Tri Porteur ne s'est pas fait en un jour ! Plusieurs déménagements, des jours d'ouverture qui évoluent, et finalement un local idéal en location à Plouédern, qui se retrouve mis en vente... aux enchères ! Alors, face au risque de se trouver mise dehors, l'association, en plein essor et dont la gestion rigoureuse lui a permis d'envisager un achat, se décide à tenter l'acquisition.

Ce ne fut pas une mince affaire. Découvrir les rouages d'une vente aux enchères, construire un montage financier viable, chercher des soutiens, se faire épauler de la Communauté de communes, collecter des fonds... Gagner l'enchère mais finalement subir une surenchère qui relance tout le processus ! Retourner une seconde fois à l'enchère et l'emporter définitivement ! Ce projet aura tenu les bénévoles en haleine pendant près de 3 ans.

L'année à venir sera donc placée sous le signe de l'évolution : travaux pour créer un véritable espace de tri et réparation mais aussi pour améliorer l'accueil des bénévoles et des salariés, outils pour se professionnaliser, sensibilisation du public et partage de savoirs...

« Nos adhérents ont trouvé, au Tri Porteur, un lieu de rencontre et d'échange convivial ainsi qu'une occupation dans l'optique du recyclage et du ré-emploi qui est notre leitmotiv. Nous avons passé une étape avec l'achat de nos locaux. La grande aventure de notre association n'est pas terminée. Nous avons des projets plein nos cartons... Merci à tous nos visiteurs, nos clients, nos bénévoles et nos élus. » Dany, bénévole depuis 2009, coprésident.

Recyclerie Le Tri Porteur

ZI Saint Eloi – 11 rue des Glénan - 29800 PLOUEDERN

Tél. : 06 06 41 39 48

Courriel : contact@letriporteur.bzh

Facebook : <https://www.facebook.com/recyclerieletriporteur>

Site officiel : <https://le-tri-porteur.wixsite.com/letriporteur>

Espace de vente ouvert le samedi de 10 h à 16 h 30.

Dépôts des dons possibles le mercredi 10 h-12 h/14 h-16 h 30 et le samedi de 10 h à 16 h 30.

Vous pouvez aussi déposer vos dons dans notre local à la déchetterie de Plouédern toute proche.

La vente à emporter 7j/7 :

<https://www.rebelote.co/29/recyclerie-le-tri-porteur/produits>

DÉFIBRILLATEURS

Trois défibrillateurs sont à la disposition de la population : le 1^{er} est installé dans le **hall extérieur de la mairie**, le 2^e dans le **hall extérieur de la salle Steredenn** et un 3^e est installé **au stade de foot de Kéruguel, au niveau de l'abri bois** attenant au vestiaire.

ALSH TI AR VUGALE

L'accueil de loisirs est organisé et animé par l'association EPAL. Il est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans. Le prix de la journée est calculé selon le quotient familial.

Pour tout renseignement ou inscription, contacter Gwénaëlle Kerandel par téléphone ou par mail : 02 29 63 00 09 / 07 82 29 15 09 / plouedern@epal.asso.fr

Site internet : <https://plouedern.wixsite.com/tiarvugale>

L'accueil de loisirs est situé au 133, rue des Écoles à Plouédern.

Le RPE (Relais Petite Enfance)

56, rue Hervé de Guébriant - Landerneau

Tél. : 02 98 43 63 97 ou mail : rpe.interco@enjeuxdenfance.fr

<http://www.enjeuxdenfance.fr/rpam/rpe-interco>

MAISON DE L'ENFANCE « Ti Labousig »

La crèche accueille vos enfants en halte-garderie.

Responsable d'établissement : Magali LE CALVEZ

Pour les inscriptions pour les accueils en halte-garderie, se présenter directement à la crèche, place de la Mairie.

<https://inscription.creche-attitude.fr/>

Tél. : 09 65 37 20 04

La crèche sera fermée du 25 décembre au 2 janvier.

PERMANENCES AMADEUS

Le mardi matin de 9 h à 11 h 45 à la Mairie de Plouédern, tél : 02 98 20 97 66

Landerneau : 2 rue Amédée Belhommet

Tél. : 02 98 21 06 72

CENTRE DÉPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE

Pour tout problème d'accès aux droits administratif ou social, contactez le Centre Départemental d'Action Sociale au 02 98 85 95 36 (ou 38). Par ailleurs, une assistante sociale peut vous recevoir sur rendez-vous le mardi matin au C.D.A.S. 20, rue Amédée Belhommet à Landerneau. Contact : 02 98 85 95 57

MSA

Une assistante sociale de la MSA tient une permanence le mardi de 9 h 00 à 12 h 00, sauf le 1^{er} mardi du mois à la MSA de Landerneau. Contact : 02 98 85 79 87

DÉCHETTERIE (ZAE Saint Eloi)

Tél. : 02 98 85 19 50

Horaire d'hiver (01/11 au 28/02) du lundi au samedi De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Fermeture les dimanches et jours fériés

Déchets verts : accès libre

Un box recyclerie « Le Tri Porteur » y est à votre disposition.

EAU DU PONANT

Par téléphone : 02 29 00 78 78 (tarif appel local)

8 h 30 - 12 h 15 et 13 h 15 - 17 h 30 (sauf le lundi 17 h)

Pour les urgences uniquement : contacter ce même numéro (24h/24h) - Point d'accueil : Station d'épuration, 20 allée du Bois Noir, Landerneau

TRÉSOR PUBLIC

59, rue de Brest, Landerneau

Sans rendez-vous : tous les matins du lundi au vendredi de 08 h 30 à 11 h 30,

Uniquement sur rendez-vous les après-midis des lundi, mardi et jeudi.

Fermeture de l'accès au public les après-midis des mercredi et vendredi.

La finalisation de la fin du numéraire dans les Centres des Finances Publiques (CFP) intervient depuis le 1^{er} septembre. Pour les usagers qui souhaitent régler en carte bancaire, ils pourront toujours le faire auprès de l'accueil. Ceux qui voudraient payer en numéraire (dans la limite de 300 €), mais aussi par carte bancaire, ils pourront le faire auprès de certains buralistes.

Les 4 buralistes les plus proches à Landerneau :

Café du Port, 46 Quai de Léon

Le Demi Lune Café, 5 Place des 4 Pompes

Le Gavroche, 6 rue de Brest

Le Saint Thomas, 2 Place St Thomas

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mme LE GUEN Marie-Françoise, conciliateur de justice

Permanence : Mairie de Landerneau

Le jeudi sur rdv, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Tél. : 06 81 89 62 40, marie-francoise.leguen@wanadoo.fr

PAROISSE ABER-MORBIC

Le 12 septembre 2021, notre évêque Laurent Dognin a installé un nouveau et jeune curé, Erwan de Kermenguy, 36 ans, natif de Saint-Renan, en notre paroisse Notre Dame de Tout Remède en pays de Landerneau. Ci-dessous un lien pour visualiser les photos de l'installation.

<https://www.diocese-quimper.fr/actualites/landerneau-installation-du-nouveau-cure-2/>

Le prêtre de l'ensemble paroissial : 11, rue Traverse des Boucheries, Landerneau. Tél. : 02 98 85 03 20

La messe sera toujours le 2^e et 4^e dimanche de chaque mois, à 11 h 00.

Les dates des messes pour l'ensemble paroissial Aber Morbic :

- Lundi 1^{er} novembre : fête de la Toussaint à 9 h 30 à La Roche-Maurice et à 11 h à Plouédern
- Dimanche 14 novembre : Trémaouézan
- Dimanche 28 novembre : La Roche Maurice
- Dimanche 12 décembre : Plouédern
- Vendredi 24 décembre : veillée de Noël, Plouédern
- Dimanche 26 décembre : Trémaouézan

Vous souhaitez recevoir le bulletin « infos de la paroisse », merci de transmettre votre mail à Nathalie, secrétaire, adresse mail : secretaire.paroisse.landerneau@gmail.com

GENDARMERIE DE LANDERNEAU

14 rue Henri Dunant, 29800 Landerneau

Tél. : 02 98 85 00 82

DON DU SANG

Les dates prévues pour les collectes de sang à LANDERNEAU sont :

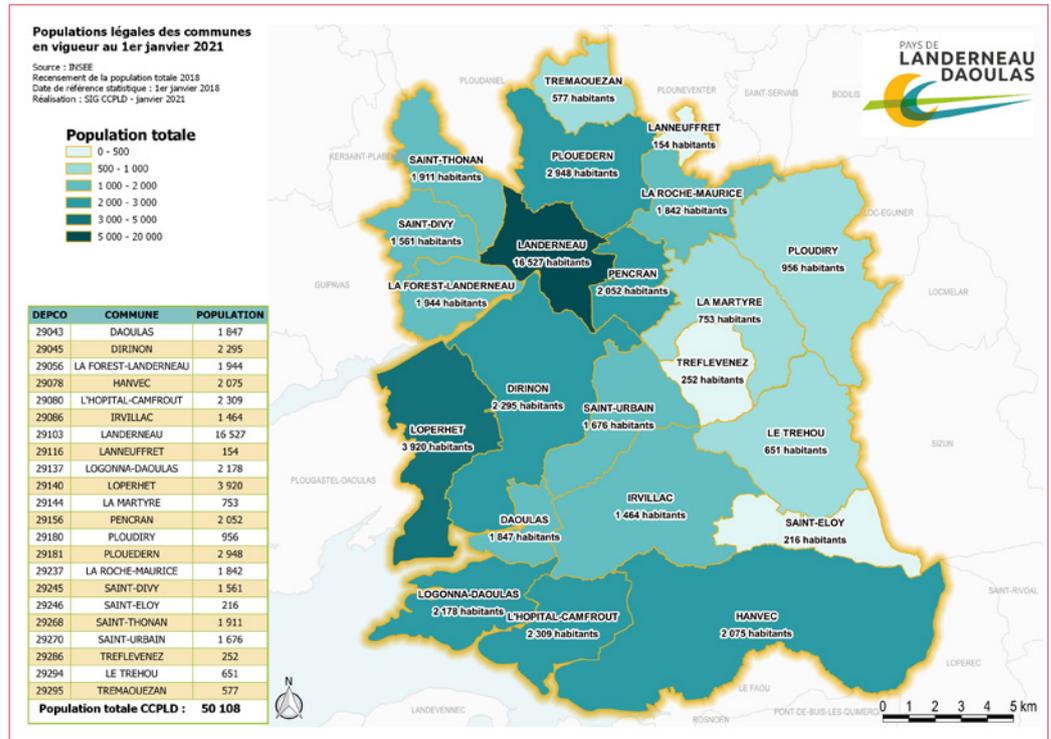
- Lundi 22 novembre de 15 h 00 à 19 h 00
- Mardi 23 novembre de 14 h 00 à 18 h 00
- Mercredi 24 et jeudi 25 novembre de 8 h 00 à 12 h 00

Lieu : **Halle St Ernel**



LE PROJET DE TERRITOIRE

Le début du mandat est l'occasion d'élaborer un nouveau Projet de territoire. Document de référence pour la Communauté de communes, il définit nos ambitions et nos priorités communes. Il a été construit collectivement en mobilisant les élus, communautaires et communaux, les habitants et l'ensemble des acteurs locaux qui font la richesse de notre territoire.



LE PROJET DE TERRITOIRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Ce document fixe les orientations prioritaires du territoire et définit également des actions concrètes qui seront menées dans les années à venir.

L'objectif est de définir, pour demain, des politiques publiques adaptées aux enjeux et aux spécificités du territoire de la CCPLD.



Panel citoyen – 27 mars 2021.

UNE DÉMARCHÉ DE CONCERTATION

De février à mai la CCPLD a consulté sous différentes formes les acteurs du territoire afin d'établir les axes de son projet de territoire :

- ◆ 15 ateliers thématiques avec les élus,
- ◆ 2 réunions du conseil de développement avec 43 acteurs du territoire,
- ◆ Un questionnaire diffusé à l'ensemble des habitants de la CCPLD,
- ◆ 3 réunions avec un panel de 46 citoyens de la communauté de communes,
- ◆ 1 atelier avec 30 agents communautaires et municipaux,
- ◆ Une plateforme participative pour recueillir les propositions et / ou remarques.
- ◆ 2 réunions publiques en Facebook live,



**COHÉSION
SOCIALE**

Le maintien d'une offre de soin de proximité constitue une préoccupation majeure pour la population. La CCPLD réaffirme sa volonté de conserver un maillage de professionnels de santé suffisant et de garantir un accès aux soins à l'ensemble de ses habitants.

**RÉNOVER ET
ADAPTER LE PARC
DE LOGEMENTS À
CHAQUE ÉTAPE DE
LA VIE**

**Un
projet
de terri
en 4**



**PERMETTRE DE
BIEN VIEILLIR
CHEZ SOI ET
DANS SON
TERRITOIRE**

**RENFORCER
L'ACCÈS À LA
PRÉVENTION
ET AUX SOINS**

**COHÉSION
TERRITORIALE**

**CONSOLIDER LE
MALLAGE
TERRITORIAL
DES SERVICES À
LA POPULATION**

**POLITIQUE
SPORTIVE ET
CULTURELLE
ACCRUE**

**MAINTENIR UNE
VITALITÉ FORTE
EN
ACCOMPAGNANT
LA JEUNESSE**

Afin de conserver un maillage des services à la population fort, tout le pays de Landerneau-Daoulas agira en faveur du développement de l'appareil commercial en centre-ville et centre-bourg et sur le renouvellement des services à la population existants.

**DIVERSIFIER
L'OFFRE DE
MOBILITÉ SUR
LE TERRITOIRE**



RÉDUIRE
L'EMPREINTE
CARBONE ET LES
ÉMISSIONS DE GAZ
À EFFET DE SERRE

Tout le pays de Landerneau-Daoulas souhaite se positionner comme un territoire performant en matière de transition écologique et environnementale en réduisant son empreinte carbone et ses émissions de gaz à effet de serre.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PRÉSERVER ET RESTAURER LA BIODIVERSITÉ ET LE PATRIMOINE NATUREL



MODÉRER LA CONSOMMATION D'ESPACE ET L'ÉTALEMENT URBAIN

TENDRE VERS LE ZÉRO DÉCHET :
RECYCLAGE
RÉEMPLOI
RÉDUCTION

PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX SOCIÉTAUX ET NUMÉRIQUES

PRÉSERVER DURABLEMENT LA PLACE DE L'AGRICULTURE

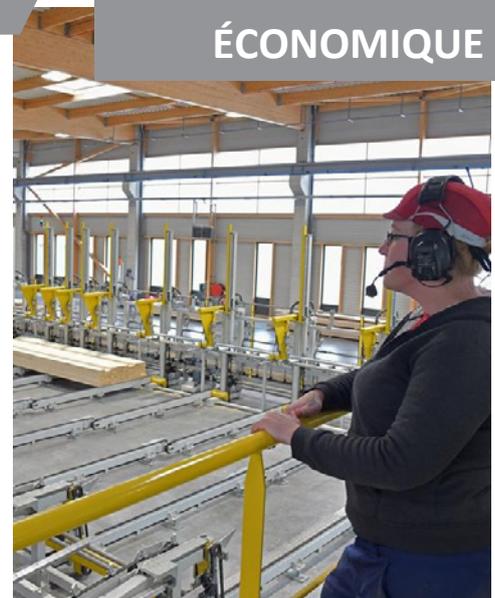
SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES ÉCONOMIQUES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES ET LES ENTREPRENEURS

Pour maintenir une dynamique économique forte et demeurer attractive, la Communauté de communes développera un environnement favorable à la création d'entreprises et à leur installation sur le territoire.

FAVORISER LE « CONSOMMER » LOCAL



La recette de bûche de Noël facile par Le Trio Créatif



Faire une bûche de Noël maison, c'est facile ! Simple, rapide et économique !

Ingrédients pour le gâteau roulé :

- 150 g de sucre
- 3 œufs
- 75 g de farine
- 1 sachet de levure

Pour la chantilly au chocolat :

- 200 ml de crème liquide entière 30% MG (le mieux c'est la fleurette)
- 150 g de chocolat pâtisseries

1. Commencez par préchauffer le four à 210°C. Puis, mettre tous les ingrédients du gâteau dans un saladier et mélanger au fouet.



2. Sur une feuille de cuisson (de préférence en silicone et à rebords) étaler la pâte en rectangle.



3. Mettre au four 6 à 7 mn. Enfin, sortir le gâteau du four et le rouler avec la feuille de cuisson.



4. Laisser refroidir 15 mn environ. Ensuite, faire fondre le chocolat au micro-ondes ou au bain-marie.



5. Laisser refroidir tranquillement. Puis monter la chantilly et l'ajouter au chocolat.



6. Ensuite, dérouler le gâteau et étaler les 2/3 de chantilly dessus.



7. De nouveau, le rouler sur lui-même et le recouvrir de la chantilly restante.



8. Pour finir, décorer en faisant des stries à l'aide d'une fourchette, en y ajoutant des étoiles, des personnages, sapins...

Nous remercions Le Trio Créatif pour sa recette de bûche de Noël. Nous vous souhaitons un bon appétit !

Vous pouvez retrouver toutes les bonnes idées du Trio Créatif sur son blog <https://letriocreatif.com/>